

Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Plan Climat Local, évaluation Commune du Pont de Claix

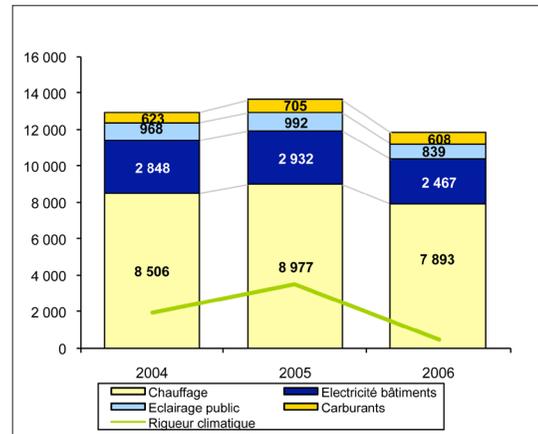
Les réalisations phares de l'année



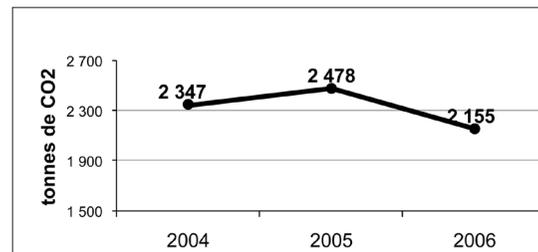
- réalisation de diagnostics énergétiques de 3 bâtiments communaux
- réalisation de diagnostics « confort thermique » sur 7 bâtiments communaux
- mise en place de 20 vélos de services
- réalisation de diagnostics énergétiques de 240 logements privés (dans le cadre d'OPAH)

Le patrimoine communal

Évolution des consommations



Évolution des émissions de CO₂



Evolution 2004 - 2006 : - 8%

Pont de Claix

Engagement dans le Plan Climat Local : 2005

453 agents

11 600 habitants

Élu référent : M. Ali Yahiaoui

Contact : celine.thedevuide@ville-pontdeclaix.fr

Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Organisation et moyens

Un groupe de pilotage existe depuis 2007. Il est composé de 4 élus, de la directrice des services, du chef de cabinet et de la chargée de mission Développement Durable.

La chargée de mission Développement Durable et les Services Techniques mettent à jour ensemble un tableau de suivi des actions Plan Climat.

Un budget de 90 000 € pour la réhabilitation des bâtiments communaux est reconduit chaque année depuis 2006.

Engagements, décisions pour 2008

- ▶ élaboration d'un programme d'actions par la nouvelle municipalité
- ▶ mise en place d'un Plan de Déplacement Administratif

▶ mise en place de permanences d'un conseiller énergie de l'ALE à la Maison de l'Habitant (lors des permanences des bailleurs sociaux)

▶ réalisation des travaux préconisés dans les diagnostics des 3 bâtiments communaux : isolation par l'extérieur d'un groupe scolaire, changement de menuiseries...

▶ réalisation des travaux préconisés dans les diagnostics « confort thermique » des 7 bâtiments communaux : installations de stores extérieurs, isolation de combles

Quelques conseils de l'ALE. Faire évoluer le Plan d'Actions

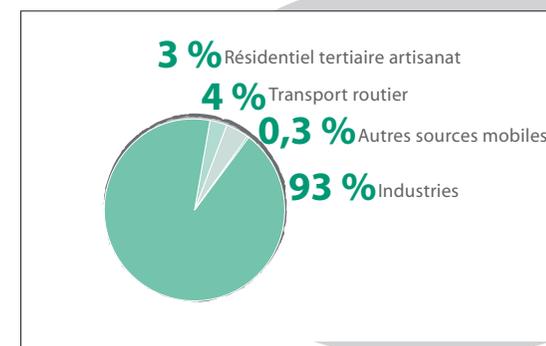
- ▶ définir des objectifs de performance énergétique pour la réhabilitation et la construction des bâtiments communaux (BBC pour les nouvelles constructions)
- ▶ développer le recours aux énergies renouvelables sur les bâtiments communaux

▶ intégrer la végétalisation comme moyen d'adaptation au changement climatique

▶ sensibiliser l'ensemble des agents

▶ mettre en place une politique de gestion des achats et de la commande publique plus « durable »

Le territoire. Emissions de CO₂ par secteur sur la commune



Un habitant de Pont de Claix émet 3,9 t de CO₂ en 2006, hors contribution de la Plateforme chimique.

Moyenne de l'agglomération : 3,8 t/hab/an